

Fiche de données de sécurité

page: 1/14

BASF Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 25.09.2023

Version: 1.7

Produit: **Trilon® B Powder.**

(ID Nr. 30111590/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 25.06.2026

1. Identification

Identificateur de produit

Trilon® B Powder.

dénomination chimique: tetrasodium ethylene diamine tetraacetate

Numéro CAS: 64-02-8

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: agent complexant pour l'industrie chimique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Operating Division Care Chemicals

Téléphone: +49 621 60-57579

adresse E-Mail: em-ehs-masterdata-lu@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)
 Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Eye Dam./Irrit. 1
 STOT RE (Système respiratoire) 2 (Par inhalation)

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
 H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Conseil de Prudence (Prévention):

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage.
 P260 Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P330 Rincer la bouche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium

Autres dangers

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Dans certaines conditions les poussières de produit sont explosibles.

3. Composition/informations sur les composants

Substances

Caractérisation chimique

éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Numéro CAS: 64-02-8

Numéro-CE: 200-573-9

Numéro INDEX: 607-428-00-2

Composants dangereux (GHS)

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

Teneur (W/W): $\geq 50\%$ - $\leq 100\%$

Numéro CAS: 64-02-8

Numéro-CE: 200-573-9

Numéro INDEX: 607-428-00-2

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Eye Dam./Irrit. 1

STOT RE (Système respiratoire) 2 (Par inhalation)

H318, H373, H302 + H332

hydroxyde de sodium

Teneur (W/W): $\geq 0\%$ - $< 3\%$

Numéro CAS: 1310-73-2

Numéro-CE: 215-185-5

Numéro INDEX: 011-002-00-6

Met. Corr. 1

Skin Corr./Irrit. 1A

Eye Dam./Irrit. 1

H290, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1A: $\geq 5\%$

Skin Corr./Irrit. 1B: $2 - < 5\%$

Skin Corr./Irrit. 2: $0,5 - < 2\%$

Eye Dam./Irrit. 2: $0,5 - < 2\%$

nitrilotriacétate de trisodium

Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 25.09.2023

Version: 1.7

Produit: **Trilon® B Powder.**

(ID Nr. 30111590/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 25.06.2026

Teneur (W/W): $\geq 0\%$ - $< 5\%$
Numéro CAS: 5064-31-3
Numéro-CE: 225-768-6
Numéro INDEX: 607-620-00-6

Acute Tox. 4 (par voie orale)
Eye Dam./Irrit. 2A
Carc. 2
Aquatic Acute 3
H319, H302, H351, H402

Les limites de concentrations spécifiquesCarc. 2: $\geq 5\%$

glycolate de sodium

Teneur (W/W): $\geq 0\%$ - $< 5\%$
Numéro CAS: 2836-32-0
Numéro-CE: 220-624-9

Skin Corr./Irrit. 2
Eye Dam./Irrit. 1
H318, H315

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Mélanges

Pas applicable

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: troubles respiratoires, blessure cornéenne, troubles gastro-intestinaux, irritations des muqueuses

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Indications complémentaires:

Eviter la formation de poussières à cause du risque d'explosion.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives, oxydes de carbone, oxydes d'azote

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. Un milieu poussiéreux peut s'enflammer de façon explosive en présence d'une source d'allumage causant un embrasement éclair.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Eviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.

Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une aspiration. Eviter l'inspiration de poussière.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter la formation de poussières. poussières explosibles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Éviter le dépôt de poussières.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène basse densité (PELD), verre, papier, Polyéthylène haute densité (PEHD)

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Protéger des températures inférieures à : -20 °C

Protéger des températures supérieures à : 70 °C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

141-53-7: formiate de sodium

1310-73-2: hydroxyde de sodium

5064-31-3: nitrilotriacétate de trisodium

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):

p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale ((p. ex. EN 166) et bouclier de protection du visage

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	poudre	
Couleur:	blanc(he)	
Odeur:	spécifique du produit	
Valeur du pH:	env. 10,5 - 12,5 (10 g/l, 23 °C)	(DIN 19268)
Point de fusion:	Ne peut être déterminé, la substance/le produit se décompose.	
point de décomposition:	> 150 °C	
Point d'éclair:	Données bibliographiques. La substance / le produit se décompose.	
Vitesse d'évaporation:	Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques	
Inflammabilité:	Le produit est un solide non volatile. non déterminé	
Limite inférieure d'explosivité:	Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.	
Limite supérieure d'explosivité:	Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.	
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C	(DIN 51794)
Pression de vapeur:	6 hPa (env. 25 °C) contient de l'eau, Données bibliographiques.	(mesuré(e))
Solubilité dans l'eau:	env. 750 g/l	(méthode interne)
Solubilité (qualitative) solvant(s):	les solvants polaires soluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	-13 (20 °C)	
Décomposition thermique:	> 300 °C	

Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif mais un mélange air/poussière pourrait provoquer une explosion de poussières.

Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Energie minimale d'ignition: > 4 J (VDI 2263, feuille 1, 2.1.1)
poussières explosibles.

Densité apparente: 620 - 760 kg/m³

hygroscopie: Le produit n'a pas été testé.

Répartition granulométrique: particules < 4 µm env. 0,2 %

particules < 10 µm env. 1,7 %

particules < 100 µm env. 51 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Corrosion des métaux: Corrode les métaux en présence d'eau et d'humidité.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes: Le produit ne contient pas de peroxydes. Le produit/la substance n'a pas tendance à former de peroxyde.

Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières.

Conditions à éviter

Eviter l'humidité. Eviter la formation de poussières.

Matières incompatibles

Produits à éviter:
métaux amphotériques, métaux légers

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 1.000 - < 2.000 mg/kg (test BASF)

CL50 rat (par inhalation): > 1 mg/l 5 j (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Test réalisé avec un aérosol.

DL50 (par voie cutanée):

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Peut entraîner de graves lésions oculaires.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: dommage irréversible (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Dans la majorité des essais réalisés (bactéries/micro-organismes/cultures cellulaires) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérogène. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des dégâts spécifiques aux organes en cas d'exposition répétée par inhalation. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par aspiration

Non applicable.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. D'après les résultats des études de toxicité long terme (chronique), il est très probable que le produit ne soit pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Lepomis macrochirus* (OPP 72-1 (Ligne dir. de l'EPA), statique)
Concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna* (DIN 38412 partie 11, statique)
Concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), *Scenedesmus obliquus* (Directive 88/302/CEE, partie C, p. 89, statique)
Concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (30 min) > 500 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique)
Concentration nominale. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (35 j) \geq 36,9 mg/l, Brachydanio rerio (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 25 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

Concentration nominale.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: env. 1,8 (28 j), Lepomis macrochirus

Ne s'accumule pas de façon notable dans les organismes.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Paramètres cumulatifs

Demande théorique en oxygène (DThO): 654 mg/g

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number: Not applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Packing group: Not applicable

Environmental hazards: Not applicable

Special precautions for user: None known

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number: Not applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Packing group: Not applicable

Environmental hazards: Not applicable

Special precautions for user: None known

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Maritime transport in bulk is not intended.

15. Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

16. Autres informations

Informations sur l'utilisation envisagée : Ce produit est de qualité technique et est, sauf indication contraire spécifiée ou autre accord convenu, exclusivement prévu pour un usage industriel. Ceci inclut les utilisations mentionnées et recommandées. D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Ceci concerne en particulier l'utilisation par le grand public qui est couverte par des normes ou réglementations spéciales.

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Carc.	Cancérogénicité
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H315	Provoque une irritation cutanée.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.